



NON AU GEL DES SALAIRES !

NON À LA REMISE EN CAUSE DES MESURES D'AUGMENTATION SALARIALE !

La direction générale a annoncé aux organisations syndicales son intention d'annuler les annonces d'augmentations de salaire qu'elle avait faites en février de cette année, ce qui reviendrait à geler les salaires en 2020 !

Pour FO, cela est d'autant plus inacceptable que les salariés ont déjà sacrifié 11 jours de congé ou de repos pour financer « *la période de fermeture temporaire des sites et ou activités d'ALSTOM Transport S.A.* »¹ Pour la quasi-totalité des salariés, si ce n'est tous, ces congés imposés dans le cadre du confinement n'ont pas été des vacances.

Malgré cela les délais de livraison inscrits dans les plannings des projets sont restés inchangés. Une forte pression s'est donc exercée sur l'ensemble des salariés.

Certains ont même été convoqués à des réunions professionnelles pendant leurs congés ! FO a interpellé la direction sur ce sujet et cette dernière a admis que si un salarié avait participé à une réunion professionnelle pendant ses congés, le salarié devait faire annuler la demi-journée ou la journée de congé correspondante afin qu'elle lui soit recréditée.

A la suite d'une réclamation déposée par FO, la direction a aussi admis que les heures supplémentaires effectuées en télétravail devaient être payées pour les salariés dont le décompte du temps de travail est effectué en heures.

Un des arguments que la direction générale met en avant pour tenter de justifier le gel des salaires est le fait qu'elle a payé le complément d'indemnisation du chômage partiel afin d'atteindre une indemnisation à hauteur de 100% du salaire net de référence. Ce complément qui vient en plus de l'allocation versée à Alstom par l'Etat représente pour Alstom Transport France tout au plus quelques centaines de milliers d'euros, alors que la non-application des augmentations de salaire sur une année représenterait pour la direction une économie de l'ordre de 10 millions d'euros ! Ce n'est pas le même ordre de grandeur !

Ajoutons que l'absence d'augmentation de salaire une année peut entraîner un manque à gagner sur le reste de la carrière passé chez Alstom. L'économie pour la direction est donc effective sur de nombreuses années.

Nous organiserons une réunion d'information syndicale sur ce sujet dès que les conditions le permettront.

POUR LE RESPECT DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ SANITAIRE

FO avait réclamé la mise à disposition de masques pour tout le monde. La direction s'engage dans son plan de « déconfinement » à en fournir à chaque salarié qui viendra travailler sur le site de Saint-Ouen. FO avait réclamé la mise à disposition de lingettes désinfectantes sur toutes les plates-formes de tests. Malgré une réponse positive de la direction, force est de constater qu'au jour d'aujourd'hui cette mesure n'a pas été mise en œuvre.

Les représentants FO seront vigilants sur la question de la sécurité sanitaire qui relève de la responsabilité de la direction.

N'hésitez pas à nous signaler les problèmes que vous rencontrez.

Nous vous appelons à adhérer à FO, syndicat libre et indépendant !

¹ Ces jours de congé imposés résultent d'un accord ATSA que FO avait refusé de signer.

NON À LA REMISE EN CAUSE DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE !

La Direction d'Alstom a présenté hier, mercredi 6 mai, lors d'un Comité Social & Economique Central un plan de poursuite de reprise des activités et de déconfinement ainsi qu'un important « *plan d'économie* » pour « *faire face* » à la situation liée au COVID 19 et une réunion avec les organisations syndicales d'Alstom sur les « *NAO* » a eu lieu ce matin :

Les principales mesures annoncées sont :

- La poursuite de la reprise des activités sur les sites en France avec une reprise adaptée à chaque site ;
- Accélération des livraisons à partir du 2^{ème} trimestre fiscal ;
- Réduire considérablement les coûts (formations, déplacements, ...) ;
- Les recrutements seront nettement plus restreints avec un gel temporaire des embauches aux postes indirects pour plusieurs mois et décalages de recrutement sur d'autres postes ;
- Révision et optimisation des priorités R&D, décalage de certains investissements ;
- Mesures de modération et/ou gel des salaires pour cet exercice selon les pays.

=> Il a été annoncé ce jour, pour la France, la volonté de ne pas appliquer les augmentations de salaire annoncées en février et donc de geler les salaires, primes et indemnités en 2020 ... ;

La direction justifie ce plan par les constats suivants :

- Baisse importante du trafic ferroviaire et reprise probablement lente (ex : 700 TGV vs 40 actuellement avec 15% de remplissage...)
- Nos clients fortement impactés économiquement...
- beaucoup de fournisseurs actuellement à 30% de leurs capacités nominales ;
- Aucun site en Europe ne tourne actuellement à 100% ;
- Possible ralentissement des investissements publics sur moyen/long terme ;
- Futur résultat fortement impacté par les effets de la crise sanitaire.

Le syndicat FO, comme les autres organisations syndicales, constate qu'aucune prévision ni trésorerie chiffrée n'a été communiquée avec ces annonces. Or, pour analyser la situation de l'entreprise, il est nécessaire d'avoir les éléments financiers actuels et prévisionnels en termes quantitatifs. Nous avons donc demandé d'être accompagnés par notre expert-comptable dans le cadre d'une expertise à titre exceptionnel, afin qu'il puisse apprécier la situation.

Concernant les « mesures » sur les salaires, pour FO, elles sont inacceptables pour plusieurs raisons :

- Les augmentations sont toujours liées, depuis des années sur le « réalisé », c'est-à-dire l'exercice clos : or les résultats 2019/20 sont bons,
- Les actionnaires d'Alstom ont bénéficié l'année dernière d'énormes dividendes (1,23 milliard d'euros) : Il serait plus juste, plutôt que de mettre les salariés à la diète, de les mettre à contribution en ne versant aucun dividende, entre autres. **Nous demandons le non-versement de dividende.**

Les salariés ont déjà subi le stress du confinement et de nombreux jours de « congés » imposés (qui n'étaient pas du tout des vacances) : pour FO, il est hors de question d'accepter un gel des salaires ni même une révision à la baisse des augmentations de salaire prévues.

Par ailleurs ces annonces ne présentent rien de bon dans le contexte du projet de rachat, maintenu, du groupe Bombardier : Quels autres sacrifices seraient imposés demain ?